FICHE TECHNIQUE

METTRE EN PLACE LE TRI DANS SON ÉCOLE

LES 5R

{ **R**efuser, **R**éduire, **R**éutiliser, **Recycler**, **R**endre à la terre }

Avant de trier, pensez à limiter vos déchets. Comment ?

*Consultez la **Fiche B1**: Réduire ses déchets en quelques gestes.*

Pourquoi trier?

- Pour apprendre aux élèves à réduire leurs déchets.
- Pour gérer durablement les ressources.

  Les déchets non triés sont incinérés, alors que les déchets triés sont recyclés pour la fabrication d'objets. En triant, nous réduisons notre consommation de ressources naturelles.
- Pour réduire les coûts de collecte des poubelles.

Quelles sont vos obligations?

Les écoles doivent respecter les obligations de tri des professionnels:

- Trier les flux de déchets dans des contenants séparés.
- Utiliser les sacs et conteneurs prévus par votre collecteur.
- Détenir un contrat de collecte et évacuer vos déchets:
  - Via un opérateur enregistré, pour les flux de déchets classiques;
  - Via un opérateur agréé, pour les flux de déchets dangereux;
  - Ou, en cas de petites quantités, en les amenant au Recypark (3 implantations: Nord, Sud, Humanité[1]).
- Conserver pendant 5 ans les documents de traçabilité remis lors de la collecte par votre collecteur ou lors du dépôt à une installation de collecte ou de traitement.

[1] *Pour plus d'informations concernant les déchets qui peuvent être amenés auprès d'un Recypark, voir https://pro.arp-gan.be/fr/recypark*

Quels sont les flux de déchets dans votre école?

PMC

Papiers-Cartons

Verre

Restes alimentaires

Végétaux

Déchets d'équipements électriques et électroniques

Piles et accumulateurs

Tous déchets dangereux et leurs emballages

Films d'emballage en plastique

Bois

Métal

Frigolite

Plastiques rigides

Graisses et huiles de friture usagées

Huiles minérales usagées

Pneus

Médicaments

Gravats

Textile

Comment instaurer et encourager le tri?

En utilisant le code couleur des flux

Ce code couleur correspond souvent au code imposé par les collecteurs:

- jaune pour le papier/carton,
- bleu pour le PMC,
- orange pour les déchets alimentaires,
- vert pour les déchets de jardin,
- blanc pour les déchets résiduels.

Pour plus d'informations, référez-vous aux fiches spécifiques sur le carton, le PMC et les déchets alimentaires.

Un **ÎLOT DE TRI** regroupe, en un endroit unique, des poubelles pour chaque flux de déchets à trier séparément (PMC, papier-carton, déchets alimentaires, déchets résiduels). Il est important de respecter le code couleur.

En créant des ilôts de tri

- Installez des îlots de tri dans les parties communes.
- Privilégiez les lieux dans lesquels une grande quantité de déchets est générée (couloirs, cantines, cours, etc.). Pourquoi? une personne a tendance à jeter son déchet dans la première poubelle disponible. Si elle n'a qu'une seule option, elle optera pour cette poubelle, même si inappropriée.
- Prévoyez des contenants adaptés au volume (taille, nombre, couleurs, nombre de compartiments, etc.) et aux flux de déchets triés, avec des ouvertures différentes selon le type de déchet (rond pour le PMC, fente pour le papier, etc.).
- Placez les mêmes contenants dans toute l'école : même type, même couleur, même ordre.

En prévoyant une communication efficace

- Prévoyez une signalétique visible des règles de tri.
- Communiquez sur les bénéfices du tri aux profs, aux élèves et aux parents.
- Impliquez tous les acteurs, adultes et enfants, dans la démarche de tri : félicitez-les quand cela fonctionne et demandez leurs solutions pour améliorer le système.

En installant un contrôle et un monitoring

- Nettoyez et videz régulièrement les poubelles.
- Instaurez une équipe de contrôle constituée de personnel d'entretien ou d'élèves pour des relevés réguliers (ex : 1x/mois) et communiquez les résultats.
- Pesez les poubelles blanches pour mesurer leur diminution.

En organisant des actions de collecte

- Organisez des opérations annuelles, par exemple pour la collecte des piles ou plastiques durs.
- Impliquez les parents dans ces actions.

Pour aller plus loin

LIENS UTILES

- Les 25 flux obligatoires
- Liste des collecteurs de déchets actifs à Bruxelles
- Vidéo sur le tri à l'école

FICHES COMPLÉMENTAIRES

- Fiche A2
  Trier à l'école : les emballages PMC
- Fiche A3
  Trier à l'école : les papiers et cartons
- Fiche A4
  Trier à l'école : les déchets alimentaires

Contact & support :

→ recycleschool@environnement.brussels

UNE INITIATIVE DE
bruxelles environnement .brussels

AVEC LE SOUTIEN DE
Fostplus

clean.brussels